

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 septembre 2009

Nouvelle campagne d'information individuelle sur la retraite : il n'est jamais trop tôt pour penser à son avenir

De septembre à décembre 2009, un point de situation global de leur compte retraite va être adressé aux assurés âgés de 57, 56, 50, 45 et 40 ans : cela leur permettra d'avoir une vision globale des périodes retenues dans chaque organisme retraite de base et complémentaire.

- les assurés nés en 1959, 1964 ou en 1969 recevront un **relevé de situation individuelle**, document récapitulant les droits obtenus dans les différents régimes auxquels ils ont cotisé,
- les assurés nés en 1952 ou en 1953 recevront le même relevé et **une estimation globale du montant de leur future retraite tous régimes confondus** à différents moments de leur vie, leur permettant de mieux se projeter dans l'avenir et déterminer l'âge le plus opportun pour prendre sa retraite.

A partir de 2010, les relevés de situation individuelle seront envoyés chaque année aux assurés de 35, 40, 45 et 50 ans. Les estimations indicatives globales seront envoyées aux assurés atteignant 55 ans, puis tous les 5 ans jusqu'à leur départ en retraite.

La CRAM a d'ores et déjà sollicité les assurés âgés de 55 ans pour vérifier que toutes leurs périodes travaillées figurent sur leur relevé et à contacter leur caisse de retraite pour faire compléter leur compte en cas d'élément manquant. Le paiement à terme de leur pension sera par la suite accéléré et facilité.

Au **0821 10 20 30** (0,09 €/min) et sur www.lassuranceretraite.fr nous répondons aux assurés sur le droit à l'information retraite.

Contact presse :
Ivan Ivanov- Communication/Relations presse
☎ 04 67 12 90 40/ Fax: 04 67 12 90 41